

SCOLARITES annuelles 2019-2020

La contribution des familles, à la rentrée 2019, sera établie **en tenant compte du Quotient Familial** des familles. Le tarif appliqué sera calculé en fonction de l'avis d'imposition de 2018 (revenus de l'année 2017).

Calcul du Quotient Familial (QF) Revenu Fiscal de référence / Nombre de parts fiscales

SCOLARITES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2019 - 2020 INSTITUT SUPERIEUR SAINT DENIS - 07100 ANNONAY - 04 75 69 28 02

Tranche du Quotient Familial	Scolarité par an					
	TARIF A	TARIF B	TARIF C	TARIF D	TARIF E	TARIF F
De 0 à 3 999 €	De 4 000 € à 5 999 €	De 6 000 € à 7 999 €	De 8 000 € à 16 999 €	De 17 000 € à 19 999 €	Sup. à 20 000 €	
BTS Tertiaires	950,00 €	1 052,00 €	1 197,00 €	1 309,00 €	1 443,00 €	1 533,00 €
BTS ESF	1 095,00 €	1 275,00 €	1 415,00 €	1 575,00 €	1 735,00 €	1 825,00 €
BTS BIO	1 147,00 €	1 320,00 €	1 494,00 €	1 675,00 €	1 770,00 €	1 860,00 €
BTS SIO	1 147,00 €	1 320,00 €	1 494,00 €	1 675,00 €	1 770,00 €	1 860,00 €
CPGE 1 et CPGE 2	1 165,00 €	1 316,00 €	1 468,00 €	1 627,00 €	1 722,00 €	1 812,00 €
DCESF	1 105,00 €	1 310,00 €	1 510,00 €	1 715,00 €	1 800,00 €	1 890,00 €

La scolarité de l'enseignement supérieur se règle en 7 mensualités auxquelles il faut ajouter un acompte de 300 € (régulé en juillet lors de l'inscription administrative définitive). Vous avez la possibilité de fractionner cet acompte.

Votre avis d'imposition 2018 (relatifs aux revenus de 2017) vous sera demandé à l'inscription (**Obligatoire**). Le tarif F sera appliqué en cas de non présentation de l'avis d'imposition 2018.

Rmq : Une participation de 50 € sera ajoutée à la scolarité de tous les étudiants de **BTS 1ère année**. Cette somme correspond à la préparation et au passage de la Certification VOLTAIRE (programme individualisé en ligne permettant d'optimiser la qualité des écrits professionnels. L'orthographe et la maîtrise de la langue étant au cœur de nos priorités pédagogiques).

SCOLARITES annuelles 2019-2020

La contribution des familles, à la rentrée 2019, sera établie **en tenant compte du Quotient Familial** des familles. Le tarif appliqué sera calculé en fonction de l'avis d'imposition de 2018 (revenus de l'année 2017).

Calcul du Quotient Familial (QF) Revenu Fiscal de référence / Nombre de parts fiscales

SCOLARITES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2019 - 2020 INSTITUT SUPERIEUR SAINT DENIS - 07100 ANNONAY - 04 75 69 28 02

Tranche du Quotient Familial	Scolarité par an					
	TARIF A	TARIF B	TARIF C	TARIF D	TARIF E	TARIF F
De 0 à 3 999 €	De 4 000 € à 5 999 €	De 6 000 € à 7 999 €	De 8 000 € à 16 999 €	De 17 000 € à 19 999 €	Sup. à 20 000 €	
BTS Tertiaires	950,00 €	1 052,00 €	1 197,00 €	1 309,00 €	1 443,00 €	1 533,00 €
BTS ESF	1 095,00 €	1 275,00 €	1 415,00 €	1 575,00 €	1 735,00 €	1 825,00 €
BTS BIO	1 147,00 €	1 320,00 €	1 494,00 €	1 675,00 €	1 770,00 €	1 860,00 €
BTS SIO	1 147,00 €	1 320,00 €	1 494,00 €	1 675,00 €	1 770,00 €	1 860,00 €
CPGE 1 et CPGE 2	1 165,00 €	1 316,00 €	1 468,00 €	1 627,00 €	1 722,00 €	1 812,00 €
DCESF	1 105,00 €	1 310,00 €	1 510,00 €	1 715,00 €	1 800,00 €	1 890,00 €

La scolarité de l'enseignement supérieur se règle en 7 mensualités auxquelles il faut ajouter un acompte de 300 € (régulé en juillet lors de l'inscription administrative définitive). Vous avez la possibilité de fractionner cet acompte.

Votre avis d'imposition 2018 (relatifs aux revenus de 2017) vous sera demandé à l'inscription (**Obligatoire**). Le tarif F sera appliqué en cas de non présentation de l'avis d'imposition 2018.

Rmq : Une participation de 50 € sera ajoutée à la scolarité de tous les étudiants de **BTS 1ère année**. Cette somme correspond à la préparation et au passage de la Certification VOLTAIRE (programme individualisé en ligne permettant d'optimiser la qualité des écrits professionnels. L'orthographe et la maîtrise de la langue étant au cœur de nos priorités pédagogiques).